

CHAQUE REPAS COMPREND?



- Assiette principale
- Lait 200 ml OU jus 100% fruits
- Dessert du jour OU pouding OU salade de fruits

Votre forfait comprend une collation en matinée et une collation en après-midi

CONDITIONS ET DÉTAILS



- Pour le plan annuel, aucun remboursement ne sera effectué excepté pour les élèves quittant l'établissement scolaire avant la fin de l'année en cours. Des frais liés au remboursement pourront être exigés et le calcul de coût des repas devra être revu. De plus, aucun remboursement de solde de repas ne sera effectué. La période du plan annuel est du 30 août 2023 au 20 juin 2024 du lundi au vendredi.
 - ✓ Date limite pour adhérer au plan annuel : 8 septembre 2023

Veuillez noter que nos plans repas pourraient être modulés ou modifiés selon la réalité de la prochaine rentrée scolaire. Les changements peuvent être appliqués sans préavis. Informez-vous auprès de notre gestionnaire du service alimentaire pour confirmer les détails des plans.

COMMENT ADHÉRER AUX PLANS REPAS



- L'achat peut se faire directement en ligne à partir du 14 août 2023 sur le site Web suivant :
masolutionrepas.ca/restoscolaire_lyceeclaudel
- Lors de la demande en ligne, indiquez un numéro fictif, le temps de recevoir votre carte.
- Si vous éprouvez des difficultés lors de l'inscription en ligne, vous pouvez nous contacter par téléphone AVANT le 7 septembre 2023 pour votre le plan repas.



Lycée
Claudel^s

Tarif annuel incluant le repas du jour
et 2 collations (matin et après-midi)
1 271.55\$ (7.35\$ par jour)

